

Goin de l'Ouvrier

Le socialisme

LE PROBLÈME DE LA RÉPARTITION

On ne saurait trop méditer l'Encyclique *Rerum novarum*. Elle est un chef-d'œuvre d'équité, de raison, de précision, d'équilibre dans les jugements et les preuves, de clairvoyance et de prévoyance. Léon XIII y condamne la doctrine communiste comme "souverainement injuste, en ce qu'elle viole les droits légitimes des propriétaires, dénature les fonctions de l'État et tend à bouleverser de fond en comble l'édifice social".

Le socialisme, qui ne parle que de "justice sociale", regarde en effet comme une préface nécessaire à la "réforme" qu'il rêve, l'expropriation du capital. Il débute donc par la plus formidable injustice. En outre, "il dénature les fonctions de l'État", qui n'a rien, mais absolument rien, des qualités d'un patron, et qu'on veut substituer à tous les patrons.

Incapable ce produire, l'État socialiste sera plus incapable encore de répartir. Et, pourtant, c'est une question de vie ou de mort pour la société ; qu'elle produise d'abord et qu'elle répartisse ensuite à tous ses membres les fruits de la production.

I

1° Dans le système actuel, la fonction de répartition est confiée au commerce. C'est lui qui sert d'intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Le commerçant est mû par son intérêt comme tout autre agent économique. Son travail de transmission lui rapporte, et les capitaux qu'il a dû engager pour mener à bien sa tâche lui fournissent un revenu normal.

(A noter que, lorsqu'on affirme que tout agent économique est mû par son intérêt, on ne doit jamais oublier que l'égoïsme, impliqué

dans ce terme, est corrigé moralement par le sentiment du devoir et de l'honnêteté professionnelle, et légalement par les dispositions de la loi qui doit s'opposer aux abus, faire coïncider en un mot l'intérêt privé avec l'intérêt public.)

2° En temps normal, le commerçant répartit les fruits de la production aux consommateurs, en raison de leur puissance d'achat. Dans les crises extraordinaires, comme celle de la guerre, l'État peut intervenir pour régler la répartition suivant les besoins normaux. Nous connaissons le régime des cartes, des tickets sans nombre, et nous sommes heureux de le voir disparaître avec les causes qui l'avaient rendu nécessaire.

3° Dans l'État collectiviste, le système des cartes de consommation ne pourrait manquer d'être rétabli, probablement à perpétuité.

Examinons, en effet, les différents modes de répartition proposés par les socialistes, dans la cité future.

II

1° Quelques-uns ont parlé de substituer au salaire, qu'ils jugent humiliant pour l'ouvrier, le bon en heures travail. C'est le temps de travail qui devient la base même de la répartition. J'ai travaillé six heures, huit heures, dix heures, on me délivre un bon qui représente mon droit aux produits de jouissance. Chaque marchandise ou plutôt chaque produit ou richesse — puisque le mot marchandise est rayé du vocabulaire socialiste — est évalué en heures de travail. L'équivalence est donc tout indiquée. Tout est simple dans les plans du socialisme !

2° Il tombe pourtant sous le sens que ce système est absurde. L'heure-travail n'est pas une mesure économique, un étalon uniforme, une base équitable. L'heure est de la quantité. Le travail qui remplit l'heure varie en qualité. Un discours d'une heure, une opération chirurgicale d'une heure, un calcul